

DEVIS DE PRESTATIONS FUNÉRAIRES

Référence : DOSA/2201002

Vous avez été reçu(e) par SAP Lucille

Personne défunte

MAIRIE

Personne qui pourvoit aux obsèques

 Téléphone :

- Inhumation

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'une housse mortuaire, d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation ou si le transport entre le lieu de fermeture de cercueil et le lieu d'inhumation est inférieur à 2 heures (ou 4 heures si le corps a reçu des soins de conservation) - avec une garniture étanche et 4 poignées, d'une plaque d'identité sur le cercueil et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation) »

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

FOURNITURES ET SERVICES	Qté	TVA	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
			TTC	TTC	TTC
1 - PRÉPARATION/ ORGANISATION DES OBSÈQUES					
<u>Organisation des obsèques</u>					
Démarches et formalités administratives locales <small>incluant notamment les démarches vis-à-vis des administrations pour l'obtention des autorisations nécessaires au bon déroulement du convoi (départ de corps, transport et inhumation ou crémation) Forfait Vienne et son agglomération.</small>	1	20%	230,00		
<u>Chambre funéraire</u>					
Admission à la chambre funéraire PFAV <small>Chambre funéraire CHAMBRE FUNERAIRE PFAV</small>	1	0%			160,00
Forfait de 1 à 5 jours en salon de présentation PFAV <small>Chambre funéraire CHAMBRE FUNERAIRE PFAV</small>	1	0%			260,00
Location salle de préparation (soins de conservation, toilette, mise en bière) PFAV <small>Chambre funéraire CHAMBRE FUNERAIRE PFAV</small>	1	0%			100,00
<u>Soins somatiques</u>					
Soins de conservation et présentation réalisés en chambre funéraire ou hôpital	1	20%		385,00	
2 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu					
<u>Transport avant mise en bière</u>					
Forfait de transport avant mise en bière Forfait Vienne et son agglomération	1	10%	240,00		
Housse sanitaire biodégradable	1	20%	90,00		
3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES					
<u>Cercueil</u>					

Référence : DOSA/2201002

Page 1/3

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE - 9016 Avenue Georges et Louis Frèrejean 38780 PONT-EVEQUE
 Tél. 04 74 57 17 17 - Fax . - E-Mail. contact.pfav@gmail.com - Site.

Habilitation préfectorale. 20 -38-0099 - APE. 9603Z - Siret. 40858358100041 - TVA intracommunautaire. FR70408583581 - Mandataire Intermédiaire en Assurances inscrit à l'Orias sous le n°07038734 - Immatriculation. 408 583 581 - Assureur professionnel . UDIFE -GENERALI, Z.A. de Beauséjour , 22490 PLESLIN -TRIGAVOU, - couverture géographique : France Métropolitaine - Informations bancaires. Société Générale RIB. SG Pont -Evêque IBAN . FR7630003020100002700059956 BIC/SWIFT : SOGEFRPP

FOURNITURES ET SERVICES	Qté	TVA	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
			TTC	TTC	TTC
Cercueil pin cremation en pin massif, forme parisienne, 22mm, finition claire *	1	20%	920,00		
équipé de 4 poignées (*), d'une cuvette étanche (*),vis et de la plaque d'identité (*)					
Capiton modèle Manès en taffetas couleur ivoire 60G	1	20%	95,00		
4 - MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL					
<u>Convoi funéraire</u>					
Personnel pour mise en bière *	1	20%	85,00		
6 - CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE					
<u>Convoi funéraire</u>					
Corbillard et son chauffeur *	1	10%	330,00		
Forfait Vienne et son agglomération					
3 Porteurs au convoi *	1	20%	330,00		
7 - INHUMATION / EXHUMATION					
<u>Travaux de cimetière</u>					
Creusement de concession pour inhumation *	1	20%	650,00		
Croix de repère	1	20%		90,00	
Totaux			2 970,00	475,00	520,00



PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE

Jean-Michel et Alban ROUSSET | AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - PREVOYANCE

Récapitulatif TVA

	Base HT	TVA	Montant TVA
0	520,00	0 %	0,00
1	518,18	10 %	51,82
2	2 395,83	20 %	479,17
0	0,00	0 %	0,00

Total HT	3 434,01 €
Total TVA	530,99 €
Total général TTC	3 965,00 €
Dont débours	520,00 €
Acomptes reçus	0,00 €

Net à payer	3 965,00 €
--------------------	-------------------

Rappel : les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise.

Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Le devis est valable pour une durée de 60 jours.

Traitement des données

J'accepte que mes données à caractère personnel (notamment mes opinions religieuses pour les besoins de l'exécution de mes obsèques) soient recueillies pour être communiquées puis traitées par PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE.

Les informations recueillies par PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE, au cours de la relation d'affaires, font l'objet d'un traitement informatique destiné à la préparation, la conclusion, la gestion, l'exécution de votre contrat et plus particulièrement à l'exécution de vos obsèques.

Elles sont conservées pendant 10 ans à compter de la date d'émission du devis ou de la fin du contrat pour une prestation intégrale.

Les destinataires des données sont les entreprises assurant les fournitures et prestations (« tiers obligatoires » et « tiers facultatifs »), qui interviennent dans le cadre de l'exécution ou de la gestion de votre contrat, et le cas échéant, les autorités administratives, judiciaires et bancaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Les données peuvent également être transmises s'il y a lieu, à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, curateurs, tuteurs, enquêteurs, professionnels de santé et aux organismes sociaux.

J'accepte de recevoir les offres commerciales et événementielles de PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE par email.

J'accepte de recevoir les offres commerciales et événementielles de PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE par SMS ou MMS.

J'accepte de recevoir les offres commerciales et événementielles des partenaires de PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE par email, SMS ou MMS.

Conformément à la loi « informatique et libertés » de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et 2018 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression, de limitation, d'opposition et de retrait de votre consentement, le cas échéant, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit à PF DE L'AGGLOMÉRATION VIENNOISE 9016 Avenue Georges et Louis Frèrejean ZI de L'abbaye 38780 PONT-EVEQUE (avec copie d'une pièce d'identité). Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès.

Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous avez la faculté d'introduire une réclamation :

- Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne.
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 ».

Vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Je soussigné(e), (prénom et nom) _____ accepte le présent devis prévisionnel.

Fait à : PONT-EVEQUE le jeudi 13 février 2025 13/02/2025

Signature précédée de la mention "lu et approuvé, bon pour acceptation".

Référence : DOSA/2201002

Page 3/3

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE - 9016 Avenue Georges et Louis Frèrejean 38780 PONT-EVEQUE

Tél. 04 74 57 17 17 - Fax . - E-Mail. contact.pfav@gmail.com - Site.

Habilitation préfectorale. 20 -38-0099 - APE. 9603Z - Siret. 40858358100041 - TVA intracommunautaire. FR70408583581 - Mandataire Intermédiaire en Assurances inscrit à l'Orias sous le n°07038734 -

Immatriculation. 408 583 581 - Assureur professionnel . UDIFE -GENERALI, Z.A. de Beauséjour , 22490 PLESLIN -TRIGAVOU, - couverture géographique : France Métropolitaine - Informations bancaires.

Société Générale RIB. SG Pont -Evêque IBAN . FR7630003020100002700059956 BIC/SWIFT : SOGEFRPP